

# HABITAT & IDENTITE



Maisons de Pays  
en Aquitaine

# Paroles d'élus

Commune d'Ustaritz

Commune de Saint-Emilion

Commune d'Orio

Commune de Gradignan

# Commune d'Ustaritz

Bruno CARRERE  
Maire d'Ustaritz

Rue Ferrondoia



Historiquement Ustaritz était l'ancienne capitale de la province basque du Labourd (Pays Basque français côtier). Elle était en particulier le siège du Biltzar, véritable assemblée fonctionnant avec une démocratie très spécifique qui a perduré jusqu'à la révolution française.

La commune d'Ustaritz fait aujourd'hui partie du bassin de vie de l'agglomération bayonnaise, ce qui conditionne entre autres son peuplement, le type d'habitat qui s'y développe, le marché foncier et immobilier, les flux de déplacements et par voie de conséquence implique un besoin important de logements notamment dans le cadre d'un renforcement de la mixité sociale.

Ustaritz, est une commune périurbaine au carrefour des enjeux de développement du Pays Basque, entre la recherche de la maîtrise d'une attractivité croissante (subissant l'influence de l'agglomération voisine) et la préservation du cadre de vie et de l'identité basque (rôle de centralité et moteur irriguant les communes voisines)

Entre ses 2 axes majeurs (la Nive et la RD 932), la commune est structurée principalement à partir de 3 quartiers : Arrauntz, Herauritz, le Bourg (Hiribehere et le Bourg Suzon). Ces quartiers qui sont géographiquement séparés, ont chacun une histoire et des évolutions différentes. Autrefois bourgs disposant d'activités agricoles, de commerces, de structurations sociales spécifiques (par exemple Arrauntz possédait un port en limite de navigabilité de la Nive), chacun a subi avec plus ou moins de difficultés l'intégration dans cette troisième couronne bayonnaise : diminution de l'espace agricole, disparition de commerces, fermeture de sites industriels, ...

La population s'établit au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à 6362 habitants compte tenu du rythme soutenu de création de nouveaux logements.

Cet accroissement de population présente depuis ces dernières années une tendance haussière : de 2002 à 2007 la moyenne annuelle des autorisations de logements sur Ustaritz était de 96 pour 109 entre 2008 et 2012.

Au cours des 10 dernières années, l'emploi à Ustaritz a diminué de 1,8%, alors qu'il augmentait de 2,9% dans la communauté de communes d'Errobi.

Seulement 23,6% de la population active d'Ustaritz travaille dans la commune, alors que le taux est de 37% dans l'ensemble du Pays Basque.

Le constat évident de ces dernières années est qu'Ustaritz a subi les évolutions relativement classiques des communes périurbaines : modification de l'habitat, sociologie des habitants différente, création de nouveaux lotissements voire de quartiers

souvent éloignés du centre bourg. Cet accroissement subit et malheureusement subi plus que voulu, ne s'est pas accompagné à Ustaritz d'apports d'activités ou de commerces. C'est le contraire qui s'est produit avec la disparition totale de commerces dans certains quartiers.

Pour une zone attractive comme l'est la Côte Basque, la problématique première à laquelle est confrontée une nouvelle équipe municipale est de lutter contre ce qui semble être la tendance naturelle si on ne fait qu'obéir à la loi du marché: la dérive vers une cité dortoir.

Cette volonté est bien entendu renforcée quand la commune dont on a la charge a connu des heures de gloire ou de richesse par le passé, ce qui est le cas d'Ustaritz, ancienne capitale de la province basque du Labourd. Le centre-ville ancien se finissant à l'extrémité de l'éperon où le Gaztelua (Château de la Motte) dès le XII<sup>ème</sup> s. surveillait le port sur la Nive. Notre village avait incontestablement un fort pouvoir d'attraction, symbolisé aussi par les demeures construites par les basques de retour d'Amérique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Incontestablement, le marqueur commun aux aspects « habitat » et « identité » est celui qui a trait au caractère « basque » d'Ustaritz. Inutile de développer ici, mais pour s'en convaincre il suffit de parcourir le village, de regarder l'architecture de bon nombre de maisons et de prendre connaissance de la toponymie des lieux.

Nous avons conscience de cette caractéristique, voulons l'affirmer en nous tournant vers l'avenir. Mais pour pouvoir définir ce que nous souhaitons précisément, il apparaît que tous ces sujets de développement de notre commune sont très intimement liés : quelle est la fonction de l'habitat ? Comment organiser les relations entre plusieurs habitats ? Quelle est la compatibilité ou quel est l'intérêt de faire « cohabiter » plusieurs types d'habitat ? Comment l'identité que nous désirons peut-elle s'inscrire dans un ou plusieurs types d'habitat ? Quelles options architecturales retenir dans le cadre réglementaire ? Comment faire évoluer le cadre réglementaire ? ...

Le caractère basque d'Ustaritz, point commun entre habitat et identité, peut trouver comme premier point d'ancrage les caractéristiques architecturales. Nous avons l'avantage de

bénéficier d'une architecture typique de la province du Labourd et conserver cette architecture va incontestablement dans le sens du maintien d'une partie de l'identité historique. Mais, définir ce qui ressort de l'architecture identitaire du Labourd est bien souvent dicté par des nécessités sociales (usage agricole par exemple, typologie de la famille), bioclimatiques (orientation de la maison, ouvertures, ...) et techniques (en particulier la fonction des colombages). Or nombre de ces critères ont évolué à travers le temps et imposer une architecture « historique » n'aurait pas vraiment de sens et demanderait une réglementation beaucoup trop contraignante pour être admissible.

Nous souhaitons conserver cette typologie d'architectures qui fait partie de notre cadre de vie, et c'est une des difficultés du rôle des décideurs en matière d'urbanisme dans nos communes qui sont confrontés à une double problématique : limitation de ce que nous pouvons décider dans un cadre aux contours flous, et nécessaire prise en compte des évolutions à la fois techniques et sociologiques.

Cette orientation architecturale, bien que très importante car elle régit en particulier ce qui constituera le cadre bâti de la commune, est pour nous un élément qui arrive en « bout de chaîne » : il est en effet tout d'abord essentiel de nous projeter sur ce que nous souhaitons pour Ustaritz dans l'avenir : quelle identité spécifique lui donner au sein de cette identité basque ? Car en effet au-delà de cette entité générale « basque », la volonté des élus est de donner à leur commune une identité particulière. Nous devons définir ce que nous souhaitons : en terme d'armature de quartiers ou lots, quelle fonction pour chacun des quartiers ou lieux de vie ? Comment articuler les espaces publics dans les lieux de vie ? Tout ceci afin que la commune puisse répondre aux modes de vie et attentes de la population. L'identité spécifique d'Ustaritz sera forgée par cet ensemble de paramètres et également par l'implication de la population dans Ustaritz, que ce soit au sein du

tissu associatif, en contribuant à l'activité économique y compris comme consommateur, ou tout simplement en occupant l'espace public.

Il est donc important de penser la globalité des thématiques de façon concomitante, car les deux critères, identité et habitat interagissent l'un sur l'autre. L'identité, a fortiori dans une région fortement typée comme la nôtre, influence évidemment l'habitat. Notre volonté de conserver et faire évoluer l'architecture basque en est un exemple. Mais l'habitat dans toutes ses caractéristiques, impacte l'identité de la commune. Au-delà des engagements de moyens voire long terme qui sont pris dans le cadre des réflexions globales décrites ci-dessus, des mesures ponctuelles peuvent être rapidement prises. Deux peuvent être citées :

- Des incitations, ou obligations à respecter certains critères que nous considérons comme basiques : murs de couleur blanche et menuiseries rouges ou vertes uniquement. Les nouvelles constructions doivent être en harmonie avec les maisons anciennes, et l'évolution du village doit pour nous nécessairement se faire selon certains fils conducteurs.

- Refus des résidences fermées avec portails électriques, codes d'accès, .... Selon notre appréciation, s'enfermer dans son logement ou sa résidence, cloisonnera la vie en collectivité et nuira aux liens sociaux. Nous avons fait le choix d'une ville ouverte où les circulations seront facilitées et les habitats non « cloisonnés ».

Organiser, règlementer, mais en même temps faire évoluer l'habitat, son ordonnancement, les liens entre les typologies de construction, tout en ayant pour objectif de donner une identité spécifique, inscrite dans une identité plus générale, ici l'identité basque, est un des grands enjeux d'un mandat municipal. C'est celui que nous souhaitons partager avec nos citoyens et qui doit avoir vocation à être le plus pérenne possible.



# COMMUNE DE SAINT-EMILION

Bernard LAURET  
Maire de Saint-Emilion  
Président de la Communauté de Communes  
du Grand Saint-Emilionnais



Tout d'abord, voici quelques mots pour me présenter : Bernard Lauret, Maire de la commune de Saint-Emilion depuis 2007. La commune compte 2000 habitants dont près de 200 se situent au sein du bourg historique. Depuis 1999, la commune de Saint-Emilion, avec les sept autres communes formant le territoire de l'ancienne Juridiction de Saint-Emilion, est inscrite sur la prestigieuse liste du Patrimoine Mondial par l'UNESCO, au titre des paysages culturels. Ces mêmes communes font partie d'un ensemble plus large de vingt-deux communes correspondant à la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, intercommunalité que je préside.

Habitat et identité sont deux termes qui trouvent tout leur sens sur le territoire que j'administre. En effet, le poids de l'histoire, dont les traces sont encore visibles en bien des endroits, fait qu'une véritable identité s'est créée ou a été forgée depuis de nombreux siècles par nos ancêtres. Les premières traces humaines dans la région de Saint-Émilion remontent au moins au Paléolithique supérieur (35000-10000 av. J.C.). Nous trouvons par la suite des traces de villas gallo-romaines, l'arrivée du moine ermite Emilion, puis le développement de la ville à la période médiévale... véritable période faste, la deuxième ville après Bordeaux en termes de population et de développement économique. Un programme collectif de recherche, mené sous la direction du Professeur Frédéric Boutouille, permet de comprendre comment s'est construite la ville de Saint-Emilion à l'époque médiévale. Il est important de préciser que jusqu'à la Révolution française, la paroisse de Saint-Emilion correspondait à la ville intra-muros. Ce n'est qu'après 1789 que les communes de Saint-Emilion et Saint-Martin de Mazerat ont fusionné pour ne former qu'une seule commune, celle qui nous est parvenue jusqu'à nos jours.

Fort de cet héritage, nous devons composer avec le présent afin de mieux préparer le futur. Cette phrase peut paraître simpliste, mais elle trouve pourtant tout son sens sur notre territoire. Ce qui frappe le visiteur lorsqu'il se promène à Saint-Emilion et dans les villages alentours, c'est l'unicité des constructions tant du point de vue de la forme que dans l'emploi des matériaux. En effet, pendant des siècles, les hommes ont utilisé la roche à flanc de coteau pour bâtir les maisons. Ainsi des dizaines de kilomètres de galeries sur plusieurs couches successives serpentent dans le sous-sol de Saint-Emilion. L'emploi de la pierre et du bois font que nous avons l'impression que le village de Saint-Emilion a été construit d'une seule traite ; or, les constructions s'échelonnent depuis le VIII<sup>ème</sup> siècle jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Je parlais également de l'architecture pour la campagne Saint-Emilionnaise. Depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, nous pouvons distinguer trois types d'architecture qui se répètent par centaines sur le territoire de la Juridiction et même au-delà. La maison de bordier (avec juste un rez-de-chaussée), la maison de vigneron plus cossue (en général

avec un étage) et enfin la maison de maître. Ces architectures ont été décrites dans le rapport de diagnostic réalisé dans les années 2005 au moment de la création de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager).

Tout cela concourt à créer une véritable identité paysagère et architecturale qui impacte la population. En effet, les habitants sont très attachés à cette architecture et nous nous en rendons compte quand ces derniers souhaitent réaliser des travaux de restauration. Ils désirent conserver cette authenticité. Nous le voyons également lorsque des personnes souhaitent acheter des propriétés ou des maisons dans le coin, ces dernières sont attirées par les maisons de vigneron.

Une des principales caractéristiques concernant l'habitat sur notre territoire est la notion d'habitat dispersé. Historiquement les gens habitaient sur leur propriété avec les vignes alentours. C'est ainsi que l'on retrouve la maison de maître entourée de son vignoble. Lorsque le domaine est vaste, il existe des maisons de bordiers pour accueillir et loger les ouvriers agricoles. De plus, d'autres éléments appelés « petit patrimoine rural » parsèment le paysage, à l'image des cabanes de vigne qui participent à l'identité même de notre territoire. Contrairement au Médoc, par exemple, où les exploitations sont de grandes tailles (plusieurs dizaines d'hectares), le vignoble de Saint-Emilion se caractérise par de petites propriétés, fortes de quelques journaux, sachant qu'un journal correspond à 1/3 d'hectare environ. Il faut aussi savoir que les propriétaires du vignoble de Saint-Emilion furent, pendant tout l'ancien régime et jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, des paysans et des bourgeois. La grande bourgeoisie et l'aristocratie ne détenaient pas l'ensemble des terres. Aussi, les propriétaires et les ouvriers vivaient sur place. A Sancerre, par exemple, les maisons et les chais sont regroupés au sein du village qui est encerclé par les vignes. Dans certaines propriétés du Médoc, comme au château Margaux, un petit village composé de maisons où vivaient les ouvriers, jouxtent le château. Contrairement à d'autres vignobles donc, les villages ne comportent pas de grands bourgs mais des constructions disséminées sur l'ensemble du territoire.

Certaines constructions sont imposantes formant ainsi de véritables châteaux, d'autres sont très modestes. Il faut savoir qu'à Saint-Emilion, il y a près de 850 sièges d'exploitation dont toutes peuvent prétendre au titre de château. Le château n'est donc pas lié à l'importance de la taille de la maison mais au fait de posséder une propriété. Il y a beaucoup de châtelains qui vivent dans une simple maison. Si l'UNESCO a inscrit l'ancienne Juridiction de Saint-Emilion sur la prestigieuse liste du Patrimoine mondial, c'est au nom de toutes ces spécificités. Charge à nous, élus, de conserver cette intégrité et cette authenticité afin de transmettre le bien dans le meilleur état possible aux générations futures. En même temps, un paysage culturel est un paysage vivant, évolutif et nous devons accompagner par des documents d'urbanisme ces

évolutions, parfois non sans heurts. Je pense notamment aux constructions de chais contemporains.

Depuis quelques années nous observons une accélération dans la vente des propriétés. La population vieillissante, la division des propriétés entre les héritiers, l'augmentation du montant des droits de succession, l'augmentation du prix du foncier lié à la notoriété grandissante des vins de Saint-Emilion expliquent, en partie, ce phénomène. Les nouveaux propriétaires profitent de ces acquisitions pour augmenter la taille des assiettes foncières, faisant ainsi augmenter la superficie moyenne des exploitations viticoles. Associé à ce phénomène, les propriétaires n'habitent plus les maisons, l'accent est alors mis sur le chai, l'outil d'exploitation qui devient la vitrine du château et non plus les salons. Par conséquent, cela implique la nécessité de créer des structures de vinification, d'élevage et de stockage plus importantes. A cette répartition traditionnelle, s'ajoute la nécessité d'aménager des espaces anciens ou d'en créer de nouveaux afin de recevoir les touristes à la propriété. En effet, l'œnotourisme se développe beaucoup dans nos communes depuis ces dernières années. Les bâtiments doivent alors répondre à des normes précises car ce sont des ERP (établissements recevant du public). Autant d'évolutions qu'un territoire classique n'a pas à supporter, à gérer, à encadrer et à anticiper.

Les élus ont donc un travail d'accompagnement à réaliser avec les divers « partenaires », à savoir les élus de la commission urbanisme, les techniciens du service urbanisme, les services de l'Etat compétents en la matière, l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi que l'association « Juridiction de Saint-Emilion, patrimoine mondial de l'humanité », garante de la bonne gestion du label UNESCO au niveau local. L'ampleur de la tâche à accomplir est grande car certains propriétaires souhaitent marquer leur investissement en faisant appel à une architecture contemporaine, employant des formes et des matériaux en rupture avec les formes et les matériaux traditionnels.

Dans les notions d'habitat et d'identité, l'Homme, l'habitant est au cœur ; il s'agit du liant entre toutes les parties visibles qui composent un paysage culturel, paysage créé d'une interaction entre l'Homme et son milieu. Malheureusement, sur notre commune, comme sur les autres communes de la Juridiction de Saint-Emilion, nous devons faire un triste constat, celui de la baisse de population. Par exemple, à Saint-Emilion, la population est passée de 3471 en 1962 à 1931 en 2012. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : le vieillissement de la population, le fait que les ouvriers agricoles n'habitent plus sur les propriétés, les maisons sont ainsi fermées, certaines d'entre-elles ont été démolies, les propriétés sont vendues à des personnes qui ne se logent plus sur place etc. Finalement, nous observons une transformation de la représentation sociale des habitants du territoire, ni les ouvriers ni les nouveaux propriétaires n'habitent plus sur place.

La mutation s'opère aussi au cœur du bourg historique, elle est flagrante. S'il y a encore vingt ans, nous avions des commerces de proximité en nombre : épicerie, boucher, coiffeur, etc., désormais, les magasins de vente de vin, les restaurants, les hôtels et autres gîtes, les agences immobilières et les banques ont remplacé ces commerces dits de proximité. Les commerces occupent les rez-de-chaussée et il n'y a plus d'accès aux étages supérieurs. Un des enjeux du secteur sauvegardé est d'imposer une entrée indépendante de la boutique afin de pouvoir accéder aux étages et permettre à des populations de s'y loger et y vivre. Car actuellement, le village est en grande partie tourné vers le tourisme, la nature même des commerces le prouve. Malgré cela, il est difficile pour un élu d'aller à l'encontre de l'évolution économique de son territoire : comment refuser l'installation d'un N<sup>rième</sup> marchand de vin ? Comment refuser l'installation d'un N<sup>rième</sup> restaurant ? L'aménagement de zones dédiées à l'habitat dans le secteur sauvegardé permet cela, mais bloque en même temps certains investisseurs qui pourraient restaurer des maisons en état de ruine afin de développer des activités, et ne le peuvent pas car les biens se trouvent au sein d'une zone dédiée à l'habitat. La question de l'équilibre entre population, habitat, économie et tourisme est sensible sur ma commune.

Comme je le disais plus haut, nous avons fait ce constat historique d'habitat dispersé. Cependant, cette façon d'occuper l'espace est en contradiction avec les nouvelles politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire, comme en témoignent les orientations de l'Etat liées aux notions de développement durable, d'économies d'énergie et les lois GRENELLE I et II. En effet, il nous est demandé d'éviter le mitage, en tendant vers une densification des bourgs. Cela permet au niveau local de préserver le vignoble de Saint-Emilion dont la notoriété dépasse les frontières nationales. La mise en place des documents d'urbanisme tendent vers cet objectif ; citons le secteur sauvegardé sur le village historique de Saint-Emilion, la transformation de la ZPPAUP en AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) sur la juridiction de Saint-Emilion, la présence sur les huit communes de cartes communales, POS ou PLU et la mise en place d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) sur l'ensemble des 22 communes de la nouvelle Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais.

Il y a donc une contradiction entre notre façon ancestrale de vivre sur le territoire, et ce qui nous est imposé par les directives nationales et l'évolution économique du territoire. En conclusion, tout l'enjeu des élus est de composer entre le passé du territoire et les directives gouvernementales et européennes qui sont, comme nous venons de le voir, parfois antagonistes. Les élus ont à cœur de travailler avec les habitants et les professionnels de la planification et de l'urbanisme afin de conserver cette authenticité

et cette intégrité qui caractérisent notre territoire sans toutefois le muséifier. Sachant que l'humanité toute entière, depuis 1999, est

attentive aux décisions prises par les élus locaux, mélange d'enjeux et d'honneur !

# COMMUNE D'ORIO

Jose Angel ZALDUA IPARAGUIRRE  
Maire d'Orio



*Egun on monsieur Jose Angel Zaldualparaguirre, vous êtes avocat et maire de Orío, pouvez-vous présenter votre commune ?*

Orio est à 17 km à l'ouest de Donostia (San Sébastien) dans la province de Guipúzcoade, la région autonome du Pays Basque espagnol. La commune est située à l'embouchure de la rivière Oria au bord de l'Océan Atlantique. Outre le pastoralisme, cette ville portuaire a eu deux principales activités historiques, la pêche et la construction de bateaux.

Au début du siècle encore, les bateaux se construisaient ~~encore~~ au milieu des maisons et hangars situés sur la rive, des photos en témoignent. Là, en face de la mairie, nous allons restaurer un atelier de construction navale avec son quai en forme de coque de bateau pour que les bateaux puissent glisser de l'atelier sur l'eau du fleuve. C'est le dernier existant de toute la province. J'ai appris hier que le premier bateau à vapeur a été réalisé dans cet atelier. Il y a un mois, une épave a été retrouvée coulée au large de la Colombie avec une cargaison de pierres précieuses d'une valeur de 4 millions d'euros, le bateau avait été construit juste à côté d'ici, dans un atelier un peu en amont du fleuve. Cette activité existe depuis les grandes découvertes notamment celle des Amériques ; les vastes forêts du pays basque fournissaient le bois nécessaire à ces constructions navales. Les plus grands bateaux qui ont été construits ici portaient 60 canons. Cet art se retrouve dans la construction des maisons où, souvent derrière les murs de pierre, se cachent d'imposantes charpentes en bois. Une autre activité, liée à la précédente d'ailleurs, est présente sur les rives de l'Oria : la production de cidre. En effet, lors de ces grands voyages qui duraient plusieurs mois, le cidre, qui se conservait bien, servait de boisson pour l'équipage. Cette production est encore une activité extrêmement vivante au pays basque et les cidreries ouvrent leurs portes pendant les mois d'hivers pour faire goûter chaque nouveau millésime. C'est l'occasion d'une vie sociale très animée.

Les pêcheurs pouvaient aller jusqu'à Terre Neuve pour chasser la baleine. La graisse de baleine servait de combustible pour les lampes à huiles,... La dernière baleine a été tuée en 1901. Un groupe de recherche canadien travaillant sur les toponymes basques de ces îles ont retrouvé dans un musée un bateau dont l'armateur était d'Orio. Ce bateau était gravé sur le linteau d'une porte d'une maison de la « rue d'en haut », c'était la maison de cet armateur. A l'occasion de travaux nous avons conservé la pierre dans le musée, mais afin que cet événement soit public, nous avons tenu à en faire une copie que nous avons replacée sur la maison. La flotte de pêche autrefois extrêmement importante est réduite aujourd'hui à six bateaux qui pêchent de l'anchois, le thon,...

L'activité industrielle qui s'était développé au XXème s. a quasiment disparu sur notre commune, mais elle est présente de l'autre côté du fleuve sur celle d'Aia. Nous avons valorisé la

qualité de vie dans la commune et notamment sa plage sur l'océan. Aujourd'hui, les prix du foncier étant beaucoup plus bas qu'à Donostia et compte tenu que, par l'autoroute, nous y sommes en 8 minutes, beaucoup de personnes choisissent de venir s'installer dans la commune. Ce sont souvent de jeunes couples avec des enfants en bas-âge, ce qui fait d'Orio une des communes où il y a le plus d'enfants en proportion de sa population. La commune aura bientôt six mille habitants.

L'urbanisme de la commune raconte cette histoire. Sa topographie avec la rivière s'écoulant entre les deux montagnes fait que seules les rives sont constructibles :

- La ville basse portuaire dans la courbe du fleuve Oria qui est protégée de la houle océane.
- Au-dessus, liée à la première, la ville haute médiévale, résidentielle se protège de l'océan Atlantique et du Nord derrière l'extrémité du mont.
- En remontant sur le fleuve, les extensions autrefois industrielles deviennent résidentielles.
- Plus en amont encore, l'urbanisme récent relie la ville à la plage; nous l'avons mise en valeur il y a une vingtaine d'années.

*Les basques se sont battus pour obtenir l'autonomie de la région basque par rapport au gouvernement espagnol. Vous êtes très attaché à la culture basque, vous êtes élu PNV (Partido Nacionalista Vasco) et êtes confronté à l'évolution sociale de la commune avec la venue d'une population parfois basque mais aussi arrivant de plus loin avec des traditions culturelles différentes, parfois très différentes. Quelle approche avez-vous de ce thème ?*

Tout d'abord, il ne faut pas oublier que les basques ont été de grands migrants, certains ont fait fortune, certains sont revenus, d'autres non. Ceux qui sont rentrés enrichis ont construit des maisons que nous appelons « indianoak » (les indiens d'Amériques) ou « los Americanos ». On trouve des diasporas basques implantées dans toute l'Amérique...

Nous ne vivons pas l'arrivée de populations de cultures différentes comme une menace.

Orio a vécu une grande évolution démographique passant de 1300 habitant au début du XXème s. à 4000 dans les années 70 et presque 6000 aujourd'hui. Nous avons dû construire de nouveaux logements pour accueillir cette population. Nous nous sommes posés des questions, avons fait une étude de la question basque que nous avons intégrée dans le « plan d'ordonnement urbain » et en cela, nous sommes des pionniers. L'idée générale est que les personnes qui s'installent à Orio doivent chercher à s'intégrer dans ce qui est là ; ils peuvent maintenir leur culture mais ne doivent pas l'imposer. Partant de cette idée, le plan d'urbanisation vise à éviter la ghettoïsation de ces populations,

qu'elles soient basques, espagnoles, européennes ou de plus loin encore. Ces immigrants sont mélangés à la population existante. Leur intégration se fait à travers les activités nécessaires à la vie, le commerce, l'école, les activités culturelles... Nous avons des personnes d'origine sénégalaise ou marocaine et bien d'autres nationalités (roumaines, etc.) qui parlent le basque « mieux que moi » et qui jouent à des jeux basques avec de grandes réussites. Cette intégration est particulièrement évidente à la deuxième génération : même entre elles, elles parlent en basque. L'intégration varie bien sûr suivant le tempérament des personnes, leur timidité... Notre devise politique serait « *diviser pour mieux intégrer* ». Ainsi à côté de familles comme la mienne, dont la présence dans la commune date de plusieurs siècles, les immigrants deviennent basques. Pour autant, ils nous font partager des pratiques culturelles de leurs pays d'origine qu'ils ont conservées.

Ces échanges culturels sont dans les gènes des Basques.

Les activités communes, les fêtes, les manifestations sont autant de moments de convivialité qui évitent l'isolement des personnes. Ceux qui viennent soutenir l'équipe de traînières d'Orio sont d'Orio et y sont intégrés. Il en est de même pour toutes les activités.

Nous pensons que l'isolement de l'individu et de groupes d'individus est néfaste à la fabrication d'une collectivité.

### *Les pratiques culturelles basques évoluent-elles ?*

Certaines pratiques culturelles en Pays Basque existent depuis fort longtemps, d'autres sont plus récentes. Les jeux anciens sont souvent liés aux activités historiques – et beaucoup d'Oriotarras (habitants d'Orio) y sont très attachés – comme par exemple, les jeux des « Aizkolariak » (bûcherons), qui sont un concours de coupe de troncs à la hache ou bien encore le « Harri-jasotze » des maçons tailleurs de pierre qui est un concours de levage de pierres quadrangulaires, cylindriques ou sphériques. Nous avons même une jeune femme Idoia Etxeberria qui est « harrijasotzaile ». Elle a 23 ans et lève d'une main une pierre de 100kg jusqu'à l'épaule et pas une seule fois, mais plusieurs fois... On pratique aussi beaucoup d'autres sports comme le vélo, le football, le hand-ball, l'aviron, etc.

La commune aide au mieux toutes ces activités en mettant des locaux à disposition et financièrement bien sûr mais ce sont les gens qui les font vivre.

Certains jeux évoluent, je pense à l'« Idi-dema » qui consiste à tirer une pierre énorme de plus d'une tonne avec un bœuf sur un sol dur (type galets), il en existe de nouvelles versions où le bœuf est remplacé par d'autres animaux. Depuis peu à Orio, comme dans d'autres villages, une nouvelle pratique se développe. Une équipe de « gizonproba » (homme test) tire les pierres avec des hommes équipés de harnais, mais peut-être que cette pratique est-

elle très ancienne? Ces jeux naissent ou renaissent, se réglementent, des confrontations entre villages sont organisées ou même parfois entre groupes d'amis (« cuadrillas »).

Un boucher du village possède de bons bœufs pour tirer les pierres et fait des compétitions. Il a l'espace pour les garder, pour les entraînements et il y a toujours des gens pour l'aider. Le jour où il s'arrêtera, probablement que ces accompagnants qui ont le goût de cette activité continueront à s'entraîner avec une autre paire de bœufs et prendront ce que nous appelons « la relève générationnelle ». Dans le cas présent, il est possible aussi que ce soit son fils, qui s'entraîne avec eux, qui lui succède. Cela se passe naturellement par le goût que les personnes ont à pratiquer leur activité ou parce qu'elles sont proches de ceux qui les pratiquent.

Certaines d'entre elles se sont diffusées dans de nombreux pays comme le tir à la corde « Sokatira ». Dans le passé, il y a eu une équipe à Orio. Il y en avait même une ~~équipe~~ près d'ici, dans le village d'Azpeitia, qui fonctionnait au niveau international. Mais ils ont eu des problèmes identitaires : ils ne pouvaient présenter le drapeau basque « l'ikkuriña » avec le drapeau espagnol, alors ils ont arrêté...

Si les activités ont du succès, elles se développent. Par exemple, les traînières étaient les bateaux à rames et à voiles spécifiques qui étaient utilisés sur toute la côte cantabrique, leur nom vient des filets qui servaient à la pêche des anchois et des sardines. Cette tradition est devenue un sport ~~dont on a réglementé la pratique~~ avec six rameurs sur banc fixe et un patron, des dimensions précises pour le bateau et une longueur de course déterminée. En 1879 furent organisées pour la première fois les régates de la baie de Saint Sébastien dites « Banderas de la Concha », Orio y a participé. Aujourd'hui, un peu comme le tour de France est plus populaire que le championnat du monde cyclisme, cette course est la plus connue. C'est un sport de mer très populaire sur toute la côte Cantabrique, avec des clubs de traînières, des régates de la Galice au Pays Basque Nord (français) et des compétitions nationales... L'équipe de traînières d'Orio est une de celles qui ont remportées le plus de victoires et est aujourd'hui une référence. L'aviron sur banc fixe ou mobile est actuellement le sport roi d'Orio, c'est celui pour lequel la population s'identifie le plus. Il y a même eu un championnat du monde d'aviron à Orio, il y a quelques années. Cela peut paraître surprenant pour un petit village comme celui-ci. Les Oriotarras (habitants de Orio) ont remporté de nombreux prix ~~d'aviron~~ dans des compétitions européennes, mondiales et olympiques. Dans l'équipe d'Espagne d'aviron, sur 8, il y avait 6 sportifs originaires du village ! D'une manière générale, le sport procure santé physique aux individus et est un facteur d'intégration notamment lorsque que les parents amènent leurs enfants aux entraînements et aux compétitions, ils apprennent à se connaître...

Il y a aussi des écoles de musiques, de danses, de chants, un championnat de littérature.

C'est un village très actif. Le spectre de quasiment toutes les activités aussi bien culturelles que sportives est proposé. Chacun peut y trouver, je pense, les activités qui l'intéressent ...

*Pensez-vous qu'il y a aujourd'hui une architecture moderne basque ?*

... Non, je ne crois pas. Il y a des architectes qui ont du succès localement, d'autres qui font des architectures étranges... Dans la commune, nous cherchons à faire une architecture aimable, commode, agréable à vivre. Nous avons une promenade maritime de 5 kilomètre de long. Nous conservons et mettons en valeur les témoins des architectures antérieures, reflet de la vie passée du village comme la ville haute médiévale qui se trouve au-dessus de l'église et différents éléments du patrimoine. Le relief de la commune est très accidenté, la surface constructible réduite aux berges de l'Oria. L'architecture de type « Caserio » (fermes) exprime une identité basque forte mais elle est très consommatrice d'espace et ~~elle~~ n'est cohérente qu'avec l'activité agricole... Nous construisons une ville moderne avec une densité assez uniforme en suivant symétriquement les rives du fleuve, avec des bâtiments de 4 étages maximum qui se rapprochent de l'urbanisme du vieux quartier.

*Avez-vous des règles imposées par l'état, le gouvernement autonome basque ?*

Il y a quelques principes établis par l'état que l'on appelle les lois basiques comme les bandes littorales côtières (domaine maritime terrestre)... Sinon, les élus de la commune établissent les projets et les « plans généraux d'ordonnance urbaine », nous les soumettons à l'approbation de la « diputación foral de

Guipúzcoa » (organe exécutif constitué de députés élus dans la province – niveau du département en France). Cette instance est la seule à laquelle nous avons véritablement à rendre des comptes.

Pour avoir une grande architecture locale, il faudrait peut-être de grands architectes locaux comme Santiago Calatrava à Valence (Espagne).

Jorge Oteiza est un sculpteur né ici. Son atelier était juste en face de la mairie sur l'autre rive, on le voyait construire ses œuvres dans le petit jardin qui est devant. Nombreux sont ceux qui disent qu'il influença Eduardo Chillida qui fut un sculpteur de San Sébastien de renommée internationale et qui a un musée qui lui est dédié à quelques kilomètre d'ici. Aujourd'hui, une œuvre monumentale d'Oteiza est installée à Donostia au pied du mont Urgull. Située à droite de la *concha* (baie), elle fait face à une œuvre de Chillida au pied du mont Igueldo. Ces deux œuvres sont l'alpha et l'oméga de la *concha* et sont emblématiques à la fois de Saint Sébastien et du Pays Basque. Ce thème est repris dans le logo des manifestations de la ville de cette année puisqu'elle est la capitale européenne de la culture de l'année 2016.

Lorsque la plage de la Zuriola fut réaménagée et le projet du palais du Kursaal décidé, Oteiza a dit qu'il avait donné à Raphael Moneo (architecte d'origine navarraise) l'idée des cubes de roches de plâtre et des enrochements de blocs provenant de carrières jetés les uns sur les autres et protégeant la digue qui s'enfonce dans l'océan et qui sert de plateforme au projet...

*A quoi vous fait penser l'association des termes « habitat et identité » ?*

“Una persona se tiene que ver reflejada dentro lo que es su pueblo.”

Une personne doit se voir reflétée dans ce qu'est son village.

*Interview par JC de Munain*

# COMMUNE DE GRADIGNAN

Michel LABARDIN  
Maire de Gradignan  
Vice-président de Bordeaux métropole



Protégée, Gradignan le fut toujours. Autour des 33 châteaux viticoles en exploitation à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la commune faisait vivre tous les métiers, de l'artisanat à la tonnellerie et à la blanchisserie grâce aux très nombreuses sources près de la rivière l'Eau Bourde et ses affluents. Terre de vigne et terre d'eau, la nature cultivée occupait la moitié des 1 550 hectares de superficie communale, dans un village de 2 500 âmes à l'écart de la vie bordelaise, les relations se limitant à quelques lieux de villégiature, à la vie des châteaux et aux échanges commerciaux. Déjà la nature omniprésente façonnait le paysage remarquable des parcs des châteaux et l'architecture plus commune des maisons vigneronnes et des ateliers artisanaux. Nature et patrimoine, effervescence et quiétude affirmaient l'identité d'un village qui ressentait déjà dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle la pression de la grande ville bordelaise.

Quelques décennies plus tard, les questions sont rétrospectivement posées : comment contenir ce qui allait devenir l'étalement urbain de la Métropole Bordelaise, comment satisfaire l'évolution urbaine inéluctable dans des conditions accompagnées, comment préserver l'identité culturelle, sociale, et architecturale des lieux, comment faire cohabiter les usages ancestraux inscrits dans un temps long et les nouvelles populations désireuses de services urbains et de nature à soi dans un temps court ?

Le virage fût pris dès le début des années 1960 avec l'apparition de quelques résidences de standing au « confort moderne », de quelques résidences d'habitat social, et de lotissements compacts d'accession sociale à la propriété. On assista à la naissance de l'emblématique quartier de Malartic avec ses « Chalandonettes » et sa population nouvelle, plus de 5 000 habitants, dans un nouveau quartier pris sur les terres viticoles. En l'espace d'une décennie, la croissance démographique dépassa 50 % et exigea des infrastructures d'eau et d'assainissement, de routes et rues nouvelles, d'écoles maternelles et élémentaires au rythme d'une par an ! Cette accélération fut heureusement de courte durée, le pire de la planification de grands ensembles fut évité, et ce fut l'essor des lotissements et pavillons individuels judicieusement répartis pour donner un caractère homogène et paisible, au sein de quartiers facilement reliés au centre-ville.

Paradoxalement, la nature fut épargnée et l'architecture ancienne préservée grâce à une vision politique, autant intuitive que structurée, selon une règle d'urbanisme dite des 1/5-4/5 : 1/5 des superficies des grandes propriétés laissées à l'urbanisation et 4/5 rétrocedées à la ville, ainsi que les parcs et châteaux. C'est la clef de la lecture du territoire actuel : 20 parcs pour 24 500 habitants, un parc à moins de 500 m de chaque domicile, 450 ha d'espaces verts naturels ou aménagés (le tiers de la superficie communale). La structure des propriétés viticoles du XIX<sup>ème</sup>

siècle est progressivement devenue la charpente urbaine du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Les ingrédients étaient et sont toujours présents : une longévité et communauté de vue politique dans l'aménagement du territoire communal (3 maires en 65 ans ... à ce jour !), la primauté du projet communal sur les modèles éphémères et les tendances du moment, une forte transmission des valeurs identitaires, une population viscéralement attachée à son espace de vie choisi et donc à défendre.

L'architecture du bâti a certes suivi les modèles dominants de chaque époque, les capacités budgétaires des ménages et l'économie de la construction soumise aux injonctions quantitatives et de rationalisation. Son caractère discret, aisé souvent en raison de l'arrivée de classes moyennes et l'existence de pôles économiques prospères et de l'Université, a permis de préserver une identité individuelle résidentielle de qualité. Surtout, la couverture végétale, les perspectives naturelles et les liaisons vertes constituent un lien très fort qui unit les architectures diverses en-dessous de la cime des arbres.

Ne nous y trompons pas, les choses ne vont pas de soi ! L'aménagement au fil de l'eau se régulant de lui-même n'existe pas ! Le Maire et les élus, aidés dans leurs décisions par des regards de professionnels, mènent un combat de tous les instants pour faire cohabiter évolution et préservation, modernité et mise en valeur historique, urbanisation douce et renforcement concomitant des espaces naturels. La qualité globale, jamais atteinte, s'acquiert dans le détail de chaque opération, de chaque permis de construire ou d'aménager. Ne pas laisser détruire une maison, banale en apparence, mais témoin de son époque. Protéger un édifice ancien, une chartreuse, une demeure remarquable, un château même en mauvais état, en attendant l'opportunité favorable pour rénover. Ne pas accepter à l'infini le morcellement foncier qui autorise à construire sur des emprises minuscules. Ne pas laisser faire des proximités architecturales qui se contredisent et se neutralisent. Cette philosophie s'impose au prix d'incompréhensions quelquefois, mais au final de tant d'adhésion d'une population qui plébiscite son village, sa cité-jardin, son cadre de vie. Identité et fierté vont de pair pour conforter l'appropriation collective et le sentiment d'un destin partagé.

Pourtant de nouveaux enjeux sont apparus et questionnent la pérennité du modèle, la capacité à raisonner sur des limites communales et l'autonomie du Maire et des élus dans un champ de décisions plus large. La Métropole bordelaise voit ses compétences renforcées, la mutualisation des services de gestion est engagée, l'interdépendance du territoire fonde des référentiels

d'aménagement communs, les politiques nationales en faveur de l'habitat obligent à atteindre des objectifs de quantité sur des modèles économiques contraints. La qualité architecturale se décline à l'envi dans des discours vertueux, dans des séminaires et colloques à la sémantique autant romantique qu'ésotérique. Mais qu'en est-il dans le réel ? Qu'est-ce qui distingue une opération d'aménagement urbain d'une autre ? Qu'est-ce qui différencie la requalification urbaine de deux centres villes voisins ? Peut-on aujourd'hui apprécier et surtout réaliser des intensités urbaines (plutôt que des densités, terme si peu désirable !) qui s'appuient sur des identités très différentes ? En d'autres termes, l'architecture peut-elle encore sur notre territoire communal rester fidèle à l'histoire, à la culture, aux valeurs, aux usages, aux représentations que les populations se sont transmises sur ce qu'est et sur ce que doit devenir leur cadre de vie ?

Ces enjeux sont d'une grande actualité à Gradignan. La rénovation des espaces publics emblématiques du centre-ville, places et rues, est engagée pour donner aux lieux centraux des usages et esthétiques nouveaux, à la hauteur de l'identité sociale de la rencontre, de la déambulation et des échanges dans le commerce de proximité. Gageons que le projet imaginé par Michel CORAJOU, homme de sensibilité et d'émotion, sera au rendez-vous de l'imaginaire collectif. Puis un projet d'aménagement urbain viendra conforter l'habitat, le commerce, les services publics et de loisirs pour donner au centre-ville une intensité de vie urbaine attendue par les nouvelles générations. Vivre toutes les fonctions de la ville dans sa ville, faire évoluer son habitat, accueillir toutes les générations dans un espace de proximité, tels sont les objectifs. Et cette question fondamentale : choisir un urbanisme et des architectures qui constituent le patrimoine de demain. Ne pas faire comme ailleurs, dans le meilleur sens du terme, privilégier le besoin fondamental d'espace et de lumière, privilégier une architecture de qualité aux espaces

généreux, exiger innovation et créativité pour donner à voir des façades nobles et sobres pour prétendre durer.

Si la politique est un art avant d'être un métier, l'architecture est une émotion avant d'être un geste. Dans cette rencontre des deux peut se nouer un vrai dialogue pour imaginer ce qui nous dépasse : des lieux à vivre pour nos concitoyens, un patrimoine qui fera référence durablement, une singularité qui respecte l'histoire et les identités pour mieux les renouveler. Une seule condition : dire oui de préférence, savoir dire non souvent !

A Gradignan, nous faisons le pari de vivre une gouvernance urbaine qui tire le meilleur de chaque échelle. A la Métropole, le levier de l'expertise technique, administrative et financière, la capacité à organiser des échanges qui ouvrent des perspectives. A la Ville, la perception des lieux, l'incarnation des attentes collectives, la définition des stratégies et la décision finale. Cette coordination des deux échelles, cet assemblage, est porteur d'idées nouvelles adaptées au contexte et reflet des besoins et nécessités de la société contemporaine. Construire une ville plus intense sans altérer l'intimité de chacun, réduire les empreintes bâties sur notre territoire pour faire toujours la part belle à la nature qui équilibre la vie, satisfaire toutes les mobilités en réduisant l'impact de la voiture individuelle sur l'environnement, conserver le patrimoine de valeur et savoir renouveler ce qui en a moins, organiser la rencontre des habitants dans l'espace public pour faire sens commun et partagé, sont des ambitions dont l'architecte doit s'imprégner pour mieux les mettre en forme. Miroir des attentes individuelles et collectives et précurseur des modes de vie de demain, il est appelé à faire avec nous le grand écart et à réconcilier des logiques.

C'est notre combat pour que Gradignan, Ville qui fut protégée, le soit encore demain !

Maisons de Pays  
en Aquitaine